

**Aménagements de la rue de la Roquette.**  
**Compte-rendu de la réunion publique du 21 Janvier 2008 (en Mairie du 11ème).**  
par Marie, habitante rue de la Roquette à Paris, membre de l'ASQP.

**Principales décisions prises :**

- 1 seule voie de circulation dans la Rue de la Roquette
- Aires de livraisons seront disposées toutes sur le côté gauche.
- La fontaine Molinos (située en face de l'église, juste avant la rue Keller) sera mise en valeur, rénovée, végétalisée, + lumières venant du sol ; mais aucune grille ne sera apposée en face de la fontaine elle-même (on verra à l'usage si cela peut continuer ainsi).
- Sens de circulation inchangé dans le Passage Charles Dallery.
- Déplacement des arrêts d'autobus : Celui de la rue Keller ira devant le théâtre, celui de la rue Popincourt sera légèrement avancé au-delà de la rue Basfroi.

**Compte-rendu plus détaillé de la réunion :**

- Etaient présents à la table officielle :

Georges Sarre maire du 11ème, et autres élus : Patrick Bloche, Mireille Flam, Jean-Marie Barrault. Martine Emerard, Nicole Bordat commissaire centrale du 11ème, 2 autres dames

- Sur le côté : des personnes de la mairie du 11<sup>ème</sup> dont Jean-François Bergère ingénieur chargé des travaux de l'arrondissement pour le plan de circulation
- + sur une petite table dos au public (pour présenter les diaporamas) :

Melle Caroline Bois adjointe au chef de division nord de la voirie et un monsieur de la voirie dont je ne voyais pas le nom.

1°) Concernant l'aménagement de la Fontaine rue de la Roquette : le projet est visible sur le site de la mairie . On commence par faire réaliser le projet qui a été autorisé par l'architecte des bâtiments de France, celui sans les grilles et puis on verra en fonction des éventuelles dégradations.

2°) le plan de circulation : (certains plans du document pourront être consultés sur le blog de l'asqp : <http://asqpblog.hautetfort.com> ).

La présentation se fait à partir de plans de circulation de quartiers projetés en diaporama.

Plusieurs solutions sont proposées avec calcul à chaque fois du nombre de passage de voitures et on adoptera la solution qui réduira au maximum le passage rue de la Roquette. Les arrêts de bus seront déplacés. La Ratp est favorable à une simple file dans la rue de la Roquette et préfèrent que les livraisons soient canalisées sur un seul côté (le côté gauche a été retenu).

La parole est donnée dans la salle :

Une personne : soulève le problème des entrées et sorties de parking dans le quartier. Il est favorable à une seule voie rue de la Roquette. Il pense qu'il faudra mettre de nombreux plots. Au 71 rue de la Roquette, ils ont des problèmes pour rentrer et sortir dans leur parking.

Une autre pers. : (pers. appartenant à la commission cadre de vie) soulève le problème des nombreux parkings du quartier, il y a 600 boutiques dans le quartier Popincourt et de nombreux parkings d'immeubles Passage Salarnier, rue Sedaine etc... Vous n'avez pas tenu compte des boutiques et des volumes de transits supérieurs à ceux de la rue de la Roquette. La rue Popincourt va être surbookée. Popincourt/Basfroi = gros problème d'analyse sur la fluidité.

Une autre pers. : rue du Cmt Lamy, il y a des parkings, Allez-vous élargir les trottoirs Pass.Charles Dallery, mettre des plots, refaire les bordures des trottoirs ?

En face du théâtre de la Bastille, l'emplacement sera élargi : il y a des camions qui livrent au théâtre.

Une dame. : Lappe/Roquette, la station de Bus est dangereuse car c'est la portion la plus étroite de la rue.

Une autre pers. : peut-on planter des arbres aux endroits larges de la rue de la Roquette ? Non, car le sous-sol de la rue est encombré de réseaux et les arbres les endommageraient.

Une dame qui habite au n° 100 dit qu'elle a des klaxons toute la journée.

Un monsieur : au n° 90 au niveau du square, stationnement devant la synagogue des vélos et des deux roues, cela est très dangereux et doit être supprimé. les potelets ...  
On peut installer rue de la Roquette des bacs de plantes comme dans la rue des Rosiers.

Un monsieur : près de l'église, face à la porte de l'église il y a un pointillé jaune qui sert aux convois (obsèques, mariages) : Il faudrait raccourcir la zone de livraison devant l'église.

Un autre monsieur : à quel niveau y aura-t-il élargissement des trottoirs ? car au n° 69, 71, 73 deux piétons ne peuvent pas se croiser. Il faudrait élargir ces trottoirs.

La commissaire centrale du 11<sup>ème</sup> : Madame Nicole Bordat fait un constat d'échec concernant la circulation, difficile de lutter contre toutes les incivilités de la circulation et des stationnements. Tous les jours elle fait enlever des deux-roues, elle privilégie les zones vigipirates et les trottoirs les plus étroits. Pour la synagogue, le périmètre de sécurité c'est à l'aplomb de l'immeuble. Avant chaque célébration on fait passer des détecteurs de bombe.

Caroline Bois (adjoite au chef de la division nord de la voirie) : le pb du stationnement des vélos et des deux-roues est à voir avec la Préfecture de police. En résumé, il faut élargir les trottoirs, régler le pb du stationnement, faire une seule file de circulation. Pour les jardinières, le pb de l'entretien peut être étudié avec la Direction des Parcs et jardins.

Georges Sarre : on maintient le *statu quo* Passage Charles Dallery, on n'inverse pas le sens de la circulation. Le 11<sup>ème</sup> arrondissement est l'arrondissement où la population est la plus dense et depuis 3 ans on constate une augmentation des accidents dans la rue de la Roquette.

Il est impossible de faire pousser un arbre à cause des réseaux de la rue ;

« Êtes-vous d'accord pour lancer l'opération. Moi, j'y suis favorable ».

On a voulu que la Place Léon Blum n'ait pas de bouchon.

Certaines personnes parmi le public dans la salle ont proposé de voter.

Il n'y a pas eu de vote, et le consensus pour lancer le projet s'est fait ainsi.

Caroline Bois : le projet commencerait en octobre 2008 et durerait 7 à 8 mois.

Un monsieur dit qu'il a un garage au début de la rue de la Roquette et demande s'il pourra continuer son activité durant les travaux.

Jean-François Bergère, ingénieur chargé des travaux de l'arrondissement pour le plan de circulation dit qu'il aménagera un plan pour ne pas perturber les activités.

Georges Sarre annonce que son adjointe, Anne Brandy chargée du commerce, de l'artisanat et des expositions organisera une réunion avec les commerçants de la rue pour le cas échéant étudier les dédommagements.

Un monsieur qui habite au n° 7 de la rue dit que les travaux du début de la rue de la Roquette ont été très bien suivis par M. Jean-François Bergère et son équipe.

J'ai demandé une épreuve papier du document projeté en diaporama pour les différentes études de circulation que je tiens à la disposition de l'ASQP. Pour le projet de la fontaine, il n'était pas imprimé mais on peut le consulter sur le site de la mairie.

Marie, le 22/01/2008.